

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

PAROISSE DE SAINTE-APOLLINE-DE-PATTON

---

Aux contribuables de la susdite municipalité

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**

**PAR LA SOUSIGNÉ, Caroline Dancause, secrétaire-trésorière**

**QUE :-**

Le rôle de perception pour l'année 2021 est déposé au bureau de la municipalité de la paroisse Sainte-Apolline-de-Patton situé au 105 route de l'église et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans un délai imparti (ART. 1007)

**DONNÉ** à Sainte-Apolline-de-Patton ce dix-neuvième jour du mois de février 2021.

  
Secrétaire-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je soussigné, Caroline Dancause, secrétaire-trésorière, de la municipalité de la paroisse de Sainte-Apolline-de-Patton certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis, en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil entre 11 et 12 heures, ce dix-neuvième jour de février 2021

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce dix-neuvième jour de février 2021.

  
Secrétaire-trésorière